



CHAROLLES' info



La vie de vote Mairie.....3

Urbanisme

Les Budgets 2016

Actualités.....11

Nouveaux commerces

Dufoux Chocolats

Nouveau DGS

Devenir pompier volontaire

Trophée des sports

Événements, Culture et Animations14

L'Orgue

Les Marchés

Marche des Moines

Le musée

Les événements de cet été

Vie Associative.....18

La Foire

Club Photographie

ACASCAD

Agenda et Mémo22

Mémo

La mairie est ouverte du lundi ou vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h

Adresse : 40 rue Baudinot

71120 CHAROLLES

Téléphone : 03 85 24 13 97

Fax : 03 85 24 08 20

E-mail : mairie.charolles@wanadoo.fr

Site : www.ville-charolles.fr

Edito



« C'est pour vous, mais bien plus encore avec vous, que nous allons anticiper, imaginer, construire l'avenir et dynamiser Charolles ».

C'est ce que je vous écrivais sur mon document de campagne en mars 2014.

Qu'en est-il 2 ans après ? Sans être exhaustifs, je fais le point sur quelques dossiers importants :

- Les 2 immeubles du quartier des Provins sont quasi terminés, les premiers locataires doivent prendre possession de leur bien avant l'été.

- La réhabilitation de l'hôpital est officiellement lancée. Les premiers coups de pelle seront donnés fin 2016 ou tout début 2017.

- L'agrandissement du parc des expositions va commencer en fin d'année. Ce nouveau bâtiment permettra non seulement d'accueillir des manifestations importantes, mais il permettra également aux Charollais d'organiser des rassemblements familiaux.

- Un projet de Résidence Services Seniors est en train de voir le jour. Plus concrètement, il s'agit d'une maison de retraite à caractère résidentiel tout en conservant son rôle de logement social.

- Les constructions individuelles (plus de 15 en 18 mois) contribuent à l'augmentation de la population et à la stabilité de nos écoles.

- La venue d'une entreprise sur notre territoire avec 30 emplois conforte notre économie locale.

- L'arrivée de nouveaux commerçants au centre-ville offre un plus large choix aux acheteurs. Nous défendons la vitalité de notre centre-ville.

Ces quelques exemples vous montrent que nous sommes sur le bon chemin, et que si nous avons réussi ces « chantiers » là, c'est que vos élus ont su faire les bons choix au bon moment.

L'avenir de notre territoire, l'avenir de nos enfants, l'avenir de notre ville, de votre ville passe par des décisions importantes.

Soyez convaincus, ces décisions sont analysées, réfléchies, pesées, soupesées, avec toute l'attention qu'elles nécessitent. Et cela par l'ensemble de vos élus.

Faites-leur confiance !!

Soyez assurés qu'ils travaillent pour notre ville, qu'ils travaillent pour VOUS.

**Pierre BERTHIER, Maire
Vice Président du Conseil Départemental**

Directeur de la publication : Pierre Berthier

Crédits photographiques :

Mairie de Charolles, Fred Durantet, J.P. Lerch,

Les Amis de l'Orgue, Photographie en Charolais

Réalisation : Esprit'Com

Dépôt légal : Juin 2016

Urbanisme

Malgré un budget 2016 contraint par les baisses continues des aides de l'état, la municipalité poursuit son programme d'investissement.

Parking de la piscine et du cimetière

Des réflexions ont été menées dès la fin de l'année dernière par la municipalité pour la rénovation du parking de la piscine municipale et de l'entrée de la Route de Mâcon (parking du cimetière). Une étude paysagère a été conduite par une architecte du CAUE (*Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement*), dont la ville est adhérente. Cette prestation a été réalisée gratuitement. Cette étude et les esquisses rendues, les élus ont décidé de mettre en œuvre les idées proposées par l'architecte paysager.

Aussi, sur le parking de la piscine, après la mise en place d'un îlot de 1,50m de large, les arbustes ont été plantés dans les réservations prévues à cet effet. Les Services techniques ont parachevé ce travail par la création d'une place PMR au plus près de l'entrée de la piscine, l'abattage des conifères permettant une ouverture sur la rivière Arconce, la plantation d'arbres et la plantation de gazon fleuri à proximité de l'entrée de la piscine.

Concernant l'entrée de ville côté Route de Mâcon, la commune a souhaité profiter de ces aménagements pour procéder à la suppression des panneaux publicitaires et à un toilettage des panneaux de police qui masquaient la perspective vers le centre-ville.

Sur le parking qui longe la RD 17, un îlot a également été mis en place afin de séparer la voie de circulation du stationnement. Cette réservation sera plantée d'une haie d'essences locales rappelant le bocage charolais.

L'entrée du parking a été déplacée pour mettre en valeur l'entrée principale du cimetière avec l'aménagement d'un espace arbustif au pied de cet imposant portail.



ZAC des Provins



Depuis le 11 Avril, les travaux d'aménagement qui entourent les 2 ensembles immobiliers de la Place des Provins vont débuter. Cette opération conduite par la SEMA est opérée par les sociétés COLAS et THIVENT en groupement.

Les premiers travaux ont consisté en l'abattage et la démolition du transformateur. Les déblais ont ensuite été mis en place afin de donner le futur relief des parkings de la zone.

Les déblais/remblais une fois mis en œuvre, nous pouvons aujourd'hui imaginer les cheminements qui seront réalisés prochainement. Des règles ont déjà été mises en place et les gabions (cages métalliques remplies de cailloux) qui permettent de maintenir le sol sont déjà en place.

Les premiers bétons désactivés devraient être coulés très prochainement.

Tous ces travaux se poursuivront jusqu'à fin Juin, date de livraison des premiers appartements.

Renouvellement eau potable

Afin d'améliorer le rendement des réseaux et assurer l'acheminement de l'eau jusqu'à l'abonné, la commune a programmé sur le budget 2016 voté lors du Conseil Municipal du 8 Mars, une extension du réseau AEP, rue des Champs de Charolles afin d'alimenter le lotissement privé en cours de construction dans cette rue. Le renouvellement des canalisations au Verdier, la baignade, Route de Corcelles et dans le quartier champ de Pierre/Pougeaux ont également été inscrits à ce budget.

La 1^{ère} opération réalisée est le renouvellement de 205 ml de conduite fonte par une conduite en Pehd avec forage sous rivière sur le secteur du Verdier le long de la route de Viry (RD 33). Cette canalisation sert de maillage entre le réseau du Bois Mottin et celui de la Route de Mâcon. Ce renouvellement utilisant une méthode très technique de forage a permis de réaliser ce remplacement sans l'utilisation d'engins mécaniques dans la rivière. Ce forage a été réalisé en 3 jours et a permis de renouveler les 50 mètres de réseau présent à 1,40m sous le lit de la rivière. Ces travaux s'élèvent à 35 000 € T.T.C. La ville avait sollicité l'aide du SYDRO à hauteur de 50% du montant global selon les conditions d'éligibilité.

Le programme de renouvellement des branchements plomb est également en cours avec la reprise de 14 Branchements plomb dans les rue St Roch et rue de la Condemine durant les vacances d'Avril.

Aujourd'hui, la collectivité arrive au terme de son programme de suppression, avec 27 branchements restants à renouveler.



Une nouvelle station de traitement pour le traitement de la turbidité

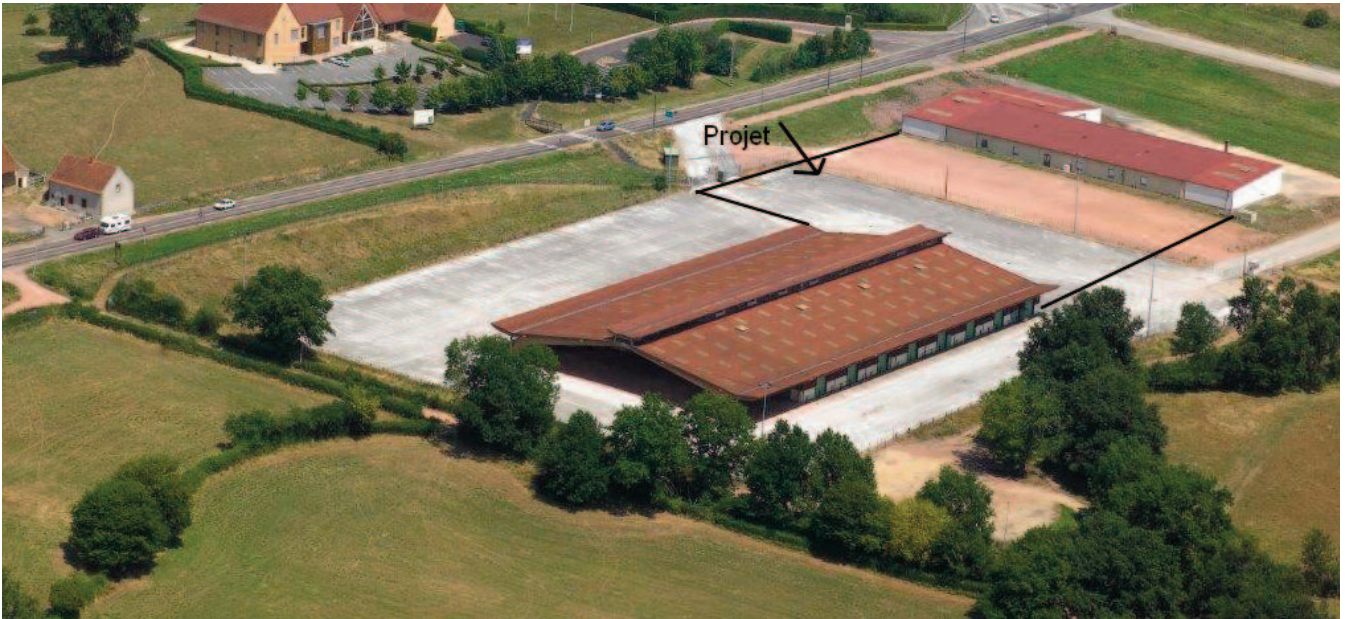
La qualité de l'eau de la source de Maupré est altérée lors d'épisodes pluvieux par une augmentation de la turbidité. La commune avait décidé de lancer en 2015 une étude de faisabilité pour la construction d'une station. Cette construction fait suite à la déclaration d'utilité publique de la Source de Maupré.

Une 1^{ère} rencontre a eu lieu avec les services de l'ARS et la société Naldéo chargée de ce projet afin d'évoquer les grandes lignes de l'étude. Après une phase de diagnostic puis une phase de relevés de l'existant, une 3^{ème} phase est en cours actuellement sous l'égide du cabinet Naldéo à Lyon. Cette phase a pour objectif d'affiner encore la connaissance du fonctionnement de la station actuelle et étudier les possibilités pour la construction de ce traitement.

Cette unité de traitement sera située à proximité de la station de pompage. Le principe de traitement sera une ultrafiltration avec chloration. Un avant-projet devra être présenté aux élus avant la fin du mois de Juin.

Le but étant de consommer une eau potable qui ne dépasse pas les 0,5 NTU (sans incidence sur la qualité sanitaire) et d'acheter le moins possible d'eau aux syndicats voisins.

Extension du Parc des expositions



L'extension du Parc des Expositions, projet phare de ce mandat est entrée dans sa phase opérationnelle.

En 2015, une mission de définition a été conduite par la société ACS à Macon. A partir du recensement des besoins, effectués auprès des principaux utilisateurs : Comité des Fêtes, Foire exposition, Société d'agriculture, un préprogramme a été établi. Les esquisses proposent 1 bâtiment de 600 m² pour une partie réservée à la restauration et à l'organisation d'évènements et un espace de 800 m² dédié aux expositions.

Un beau projet pour lequel la municipalité a décidé de lancer un appel à concours d'architecte.

La 1^{ère} phase du concours s'est portée sur un appel à candidature pour la réalisation de ce projet.

Près de 70 architectes se sont portés candidats, 3 d'entre eux ont été choisis pour remettre leur projet. Les maquettes des 3 lauréats ont été remises le 15 Avril 2016, et ont été étudiées par un jury le 12 Mai en mairie de Charolles.

Travaux de voirie



En matière d'aménagement de voirie, la collectivité a inscrit à son budget un programme étoffé de travaux d'entretien. Dans le cadre du groupement de commande de la Communauté de Communes du Charolais, la ville a conduit la réfection des trottoirs côté pair de la rue René Davoine. En mars, ce sont les trottoirs devant la Chambre de Commerce qui ont été finalisés avec la mise en œuvre des enrobés sur la place située face à l'entrée principale du bâtiment. Cest travaux ont été réalisés par l'entreprise DE GATA.



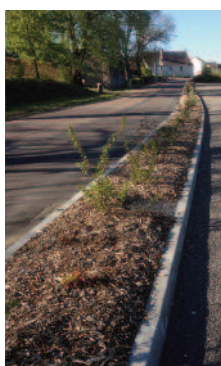
Ilot Place Téméraire

Afin de respecter la nouvelle grille de notation du jury de fleurissement, la commune de Charolles a conduit depuis le début d'année des actions visant à rentrer dans les critères énoncés par ce jury.

Une des premières interventions a concerné le gazon synthétique de l'ilot Place Téméraire qui a été supprimé afin de laisser la place à des végétaux naturels. Ce gazon sera remplacé à terme par un parterre avec des arbustes structurés et de la pelouse naturelle rappelant le Parc de l'Hôtel de Ville.



Toujours dans cette optique, des rosiers grimpants ont été plantés Route de la Clayette, afin de rendre plus agréable et plus arborée l'entrée de ville



Enfin, les plantations de la Route de Viry, de la route de Mâcon et la promenade sablée sur le parking de la piscine s'inscrivent également dans cette démarche.

Mur Promenade Saint Nicolas

Lors de l'épisode de la crue de Novembre 2014, le mur situé le long de la Promenade Saint Nicolas avait été endommagé et son basculement sur le parking, avait pu être observé par tous.

La société DEVERCHERE de Chauffailles suite à un marché à procédure adaptée lancée en 2015 avait été attributaire de la réfection de ce mur.

Le 18 Avril, les travaux de reconstruction ont débuté. Des ancrages dans le mur de soutènement en L ont été mis en place afin de rendre solidaire les 2 éléments distincts. Ce mur d'une longueur de 145 ml reposera désormais sur le fond du mur de soutènement avec la mise en place de poteaux.



Gymnase du lycée WITTMER



VUE EXTÉRIEURE

VUE INTÉRIEURE DU GYMNASE

Le 8 Avril 2016, l'EPLAAD, société d'économie mixte missionnée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, a déposé le Permis de Construire du futur Gymnase du Lycée Wittmer. Celui-ci sera implanté sur le tènement Rue de Pretin cédé par la commune de Charolles à l'euro Symbolique.

Ce projet tant attendu par le personnel enseignant et les élèves depuis de nombreuses années sera opérationnel fin 2017. Il se composera d'une grande salle d'évolution, d'une salle de musculation et d'une salle de danse.

Mobil-home du camping municipal

Depuis le 18 Avril 2016, le nouveau mobil-home du camping municipal est opérationnel. Dans le cadre de sa politique de valorisation du tourisme, la municipalité avait inscrit au budget 2015, l'acquisition d'un mobil-home neuf.

Après sa mise en place en fin d'année dernière, le service voirie-bâtiment et le personnel du camping ont parachevé ce travail avec l'installation de la terrasse devant cette habitation. Ce mobil-home 4-6 places est équipé du nécessaire de cuisine, d'un salon de jardin et du nécessaire de mobilier de jardin.

L'offre de location a été portée grâce à cette acquisition à 7 habitations légères.



Eco-pâturage



Cette année encore, afin d'entretenir certains sites enherbés de la commune, la pratique de l'eco-pâturage avec les moutons a été reconduite.

Une démarche en faveur de l'environnement conduite toujours en partenariat avec la bergerie du lycée agricole de Charolles, qui a mis des moutons sur les espaces difficiles d'entretien, comme l'ancienne voie ferrée, au pied du lotissement de la Garaudaine.

Le délaissé le long de la Rue de Pretin face à l'entrée de St EXUPERY est également inscrit dans cette démarche.

Les budgets 2016

Le 8 mars 2016, le conseil municipal a voté les différents budgets de la commune. Eric BRUN, Adjoint aux finances, a précisé en séance que ces budgets reflètent, cette année encore la volonté des élus d'optimiser les moyens dont dispose la commune, sur fonds propres ou par recours aux financements complémentaires, pour garantir la grande qualité des services à la population et investir de façon pérenne.

Il a salué la grande rigueur de gestion et le souci de l'ensemble des services municipaux de maîtriser les charges de fonctionnement. Une somme supérieure aux prévisions a pu ainsi être affectée aux nécessaires investissements et renforcer la capacité d'autofinancement de la commune.

Il a souligné les efforts permanents de recherche de cofinancements pour l'ensemble des investissements réalisés, aboutissement à l'octroi de subventions de toutes natures avoisinant régulièrement 70% de la dépense engagée.

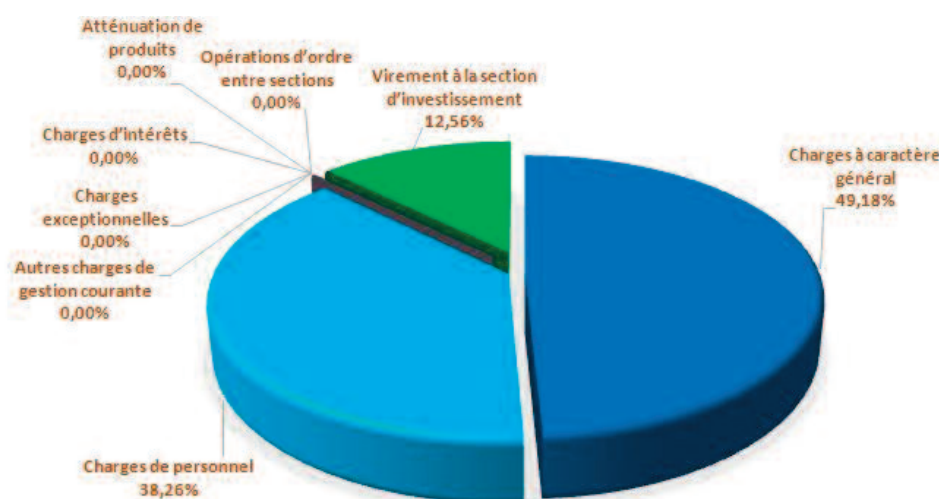
Le budget principal

Le budget de la commune s'élève à **6 227 248.27 €**
dont 66 % sont affectés à la section de fonctionnement et 34 % à l'investissement.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

On remarque une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement traduisant l'implication de tous les acteurs et le souci d'optimisation des fonds alloués. L'évolution des principaux postes est stable d'une année sur l'autre avec une mention spéciale aux charges de personnel qui représentent 38,26 % du budget de fonctionnement là où de nombreuses autres communes de même strate dépassent fréquemment les 40%.

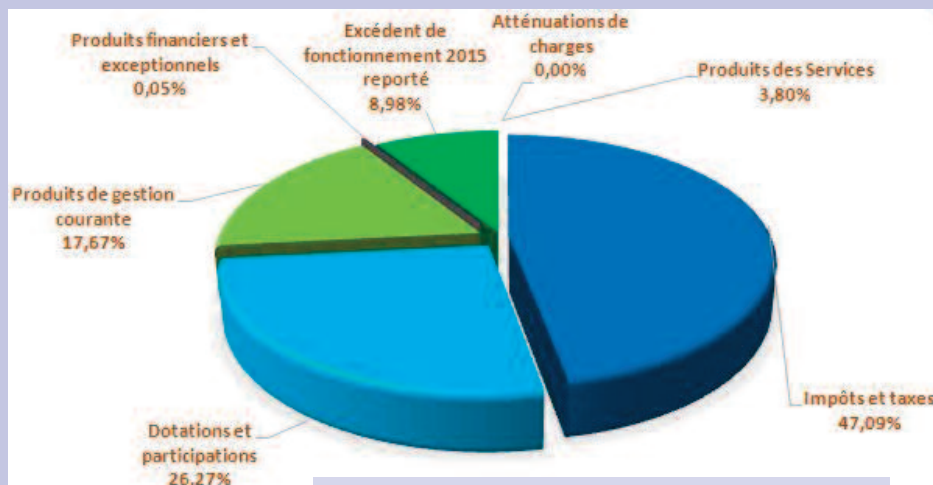
L'affectation en section d'investissements représente 12,56 % du budget principal et réduit très sensiblement le recours à l'emprunt.



Dépense de fonctionnement

Des recettes de fonctionnement en baisse mais pas de hausse d'impôts

On constate que les produits de fonctionnement continuent de baisser avec une Dotation Globale de Fonctionnement qui subit l'érosion imposée par l'Etat et qui va s'accroître encore dans les années à venir. Le conseil municipal a néanmoins décidé de ne pas augmenter les taux des impositions directes considérant que les efforts demandés à la population et aux entreprises locales sont déjà significatifs.

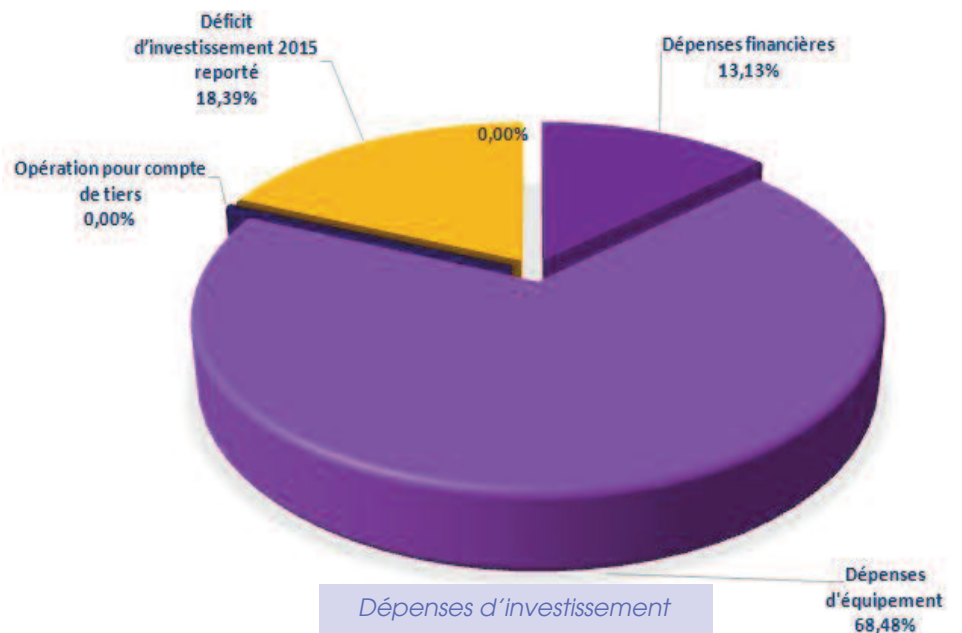


Répartition des recettes de fonctionnement

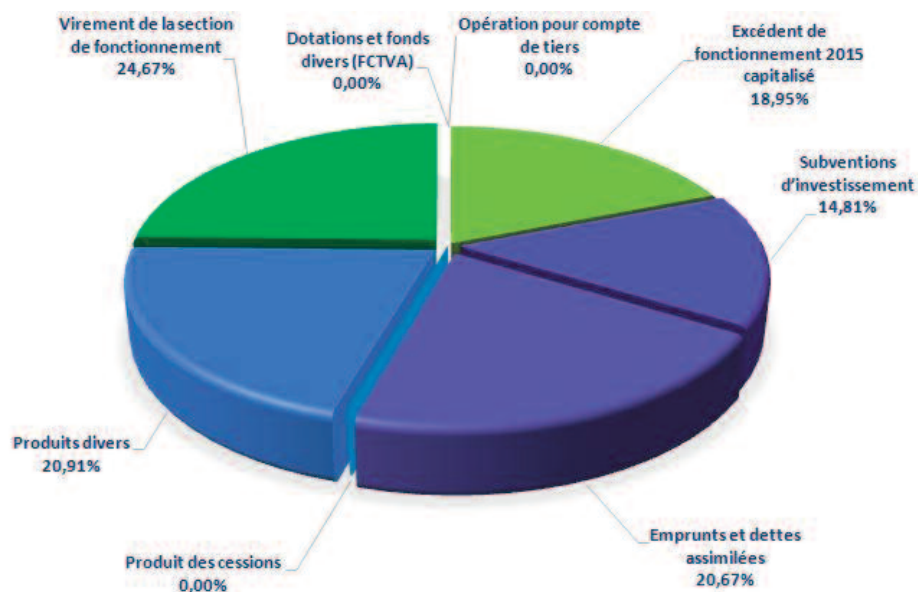
Les Dépenses d'investissement

L'effort en matière d'investissement reste une priorité pour l'entretien du patrimoine collectif, le développement et l'avenir de la commune. Les choix effectués permettent d'améliorer le cadre de vie et sont également un soutien économique aux entreprises :

Investissements d'amélioration des conditions de vie (rues et trottoirs, eau potable, assainissement par exemple)
Investissements d'attractivité économique (extension de la halle de concours par exemple)



Les Recettes d'investissement



La capacité d'autofinancement

Elle informe sur la capacité d'une collectivité à financer ses opérations d'investissement par son fonctionnement courant. Avec un excédent de fonctionnement de 768 433.81 € réalisé en 2015, il a été possible de dégager 518 188.46 € affectés à l'investissement, ce qui traduit le très bon équilibre budgétaire de la collectivité.

Les subventions

Elles se font plus rares mais sont systématiquement recherchées par les services financiers de la ville avant tout démarrage de programme d'investissement.

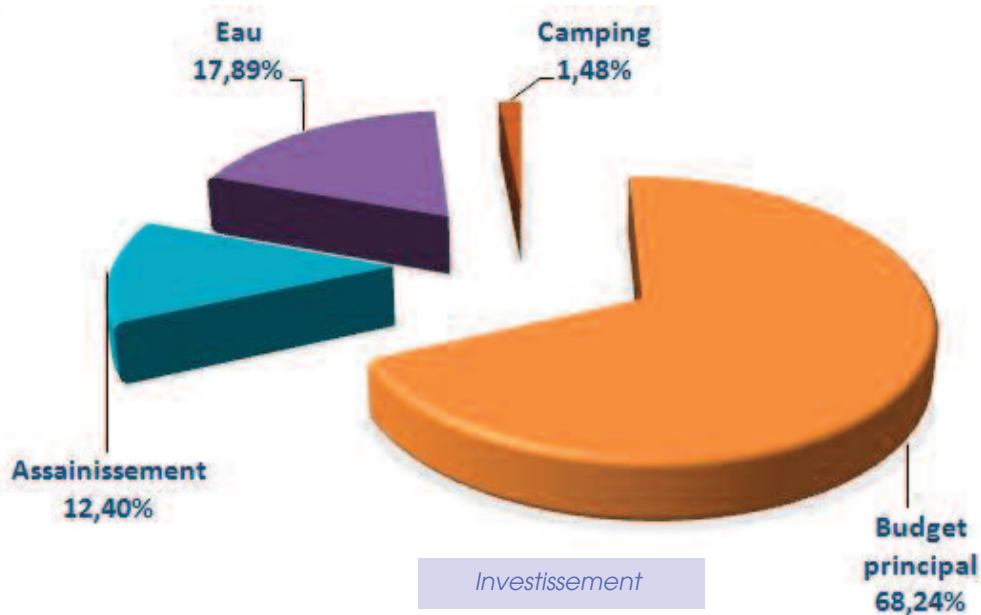
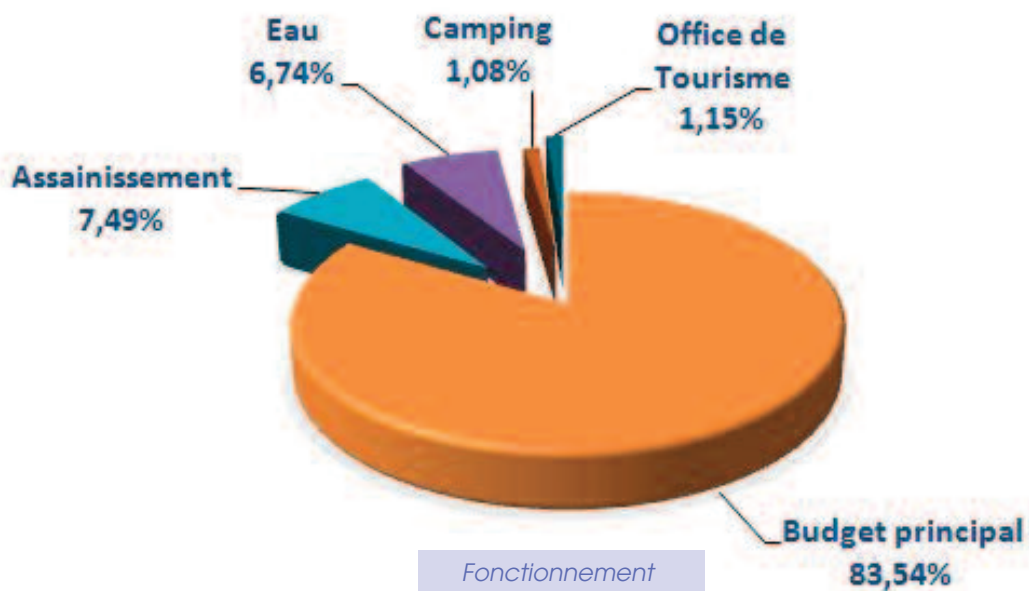
Le recours à l'emprunt

Il est stratégique, mesuré et maîtrisé. Il répond à la nécessité de financer des investissements (opérations durables par nature) sans se départir de ses réserves.

Les budgets annexes

Avec 1 790 923.12 € dont 45.41% en fonctionnement et 54.59 % en investissement, ils participent pour 22.33 % de la masse budgétaire totale soit :

	Fonctionnement	Investissement
Assainissement	370 210.09	381 550.91
Eau	332 886.38	550 657.67
Camping	53 456.90	45 441.64
Office deTourisme	56 719.53	



Les nouveaux commerces



Aux 4 Marmoins

M. Fayolle a ouvert le Samedi 16 avril sa brasserie Aux 4 Marmoins, située place des 4 marmoins. Elle vous accueille du mardi au dimanche midi avec un menu du jour à 12.50€ et une carte à partir de 9,50€.



Au Four Gourmand

Votre pizzeria le Four Gourmand a déménagé dans son nouveau local toujours rue Gambetta. L'équipe vous accueille du mardi au samedi ainsi que le dimanche soir avec une carte à partir de 5€.

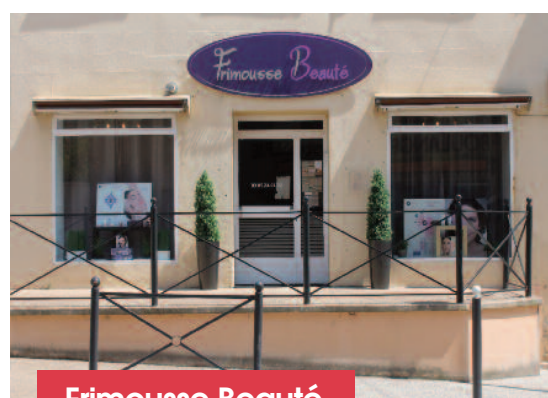


Julien Noly

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la boulangerie anciennement Fayard a changé de propriétaire. Julien Noly a désormais repris l'affaire.

Senteurs et Douceurs

Venez découvrir plus de quarante parfums de bougies de Charroux et de savons de Marseille dans votre nouvelle boutique Senteurs et Douceurs, rue des Halles.



Frimousse Beauté

Votre institut de bien-être Frimousse Beauté, anciennement L'Egyptienne, a ouvert ses portes en ce début d'année 2016. L'équipe vous accueille du lundi au samedi. Fermeture le jeudi et dimanche.

ZAC des Provins

De nombreux commerces vont prochainement s'installer dans les nouveaux locaux en construction ZAC des Provins. Vous y retrouverez notamment un salon de coiffure, le laboratoire, une crèche et le relais d'assistance. Le local pour la crèche et le relais d'assistance disposera d'une salle d'activités, donnant sur un office, de 2 dortoirs et d'un espace sanitaire et change. A l'extérieur, la ville de Charolles mettra à disposition, un espace -jardinnet clôturé jouté à la crèche. L'ouverture de la crèche est envisagée à l'automne 2016.

Dufoux Chocolats, la passion du chocolat

La Maison Dufoux allie savoir-faire, tradition et innovation. Ses chocolats aux saveurs subtiles et audacieuses la hissent depuis plus de cinquante ans parmi les meilleurs ambassadeurs du chocolat en France.

La collection Dufoux décline aujourd'hui plus d'une centaine de chocolats : des ganaches, des chocolats aux épices, des pralinés et caramels et autres gourmandises. Sa créativité alliée à son savoir-faire et à la recherche permanente de l'excellence lui vaut d'être distingué par le Guide des Croqueurs de Chocolats et reconnu comme l'un des meilleurs chocolatiers de France.

Les amateurs de chocolat sont de plus en plus nombreux à faire une halte gourmande dans une des boutiques de Dufoux Chocolats.

Epurées et chic, elles mettent en scène la nouvelle image de Dufoux Chocolats déclinée dans des tons gourmands : brun chocolat et taupe ponctués d'une touche de violette.

Au cœur du Pôle d'activités du Charolais, à Charolles, Dufoux Chocolats ouvre un nouvel espace gourmand, une nouvelle boutique, un nouvel atelier et organise sur rendez-vous des dégustations et cours de chocolats.

DUFOUX
CHOCOLATS

à Charolles

Ouvert le lundi de 14h00 à 19h00
et du mardi au samedi de 9h00 à 19h00

03 85 28 08 10

chocolatsdufoux.com

Aujourd'hui Dufoux
Chocolats compte
5 boutiques :
La Clayette, Lyon,
Chalon-sur-Saône,
Mâcon et Charolles

Devenez sapeur-pompier volontaire !

Vous pouvez vous engager à partir de 16 ans quelle que soit votre nationalité si votre casier judiciaire est vierge.

Comment devenir volontaire ?

Adressez-vous au service départemental d'incendie et de secours de votre lieu de résidence. Des conditions d'aptitude physique et médicale sont vérifiées. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les professionnels.

Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

Les droits et devoirs du volontaire

Cet engagement citoyen donne droit à des indemnités horaires et à une protection sociale spécifique. Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi. Il peut rompre son engagement à tout moment.

L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à la personne (65%), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%). Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes des premiers secours.



Pour devenir
sapeur-pompier volontaire
à Charolles,
contacter le centre de
secours « Bel-Air » au
03 85 24 08 43

Les déjections canines



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure de salubrité publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal (y compris les pelouses !).

Deux distributeurs de sacs sont à votre disposition : place de l'église et ancien champ de foire.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe (35 euros d'amende).

Les poubelles



Il est constaté que de trop nombreux sacs poubelles traînent sur les trottoirs à longueur de journée. Ceci pose des problèmes de salubrité publique.

Rappel : la collecte des ordures ménagères s'effectue en porte-à-porte et les poubelles doivent être sorties les lundis soirs et jeudis soirs.

Le fait d'enfreindre ces règles est sanctionné par une amende pénale de 35 euros.

Si chacun de nous fait un petit effort, nous conserverons une ville propre et agréable.

DGS

Le nouveau Directeur Général des Services est arrivé



En remplacement de Myriam Lavigne qui a été mutée à Cluny, Sylvain Bertoux a été nommé au poste de Directeur Général des Services de la mairie de Charolles depuis le mois de mai.

A 48 ans, originaire de Saint-Laurent-D'Andenay, près de Montchanin, Monsieur Bertoux était précédemment en poste à la mairie de Montceau-les-Mines, en tant que directeur du pôle sports et associations.

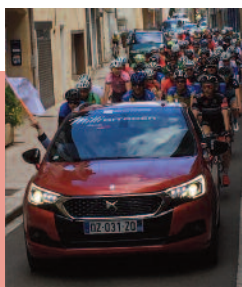
Afin d'occuper ce poste à la mairie, Sylvain Bertoux s'est beaucoup renseigné sur cette commune qui, selon lui, possède un réel dynamisme.

RECENSEMENT de la population 2016

Le recensement de la population 2016 a eu lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. La Municipalité de Charolles tient à remercier les sept agents recenseurs, le coordonnateur d'enquête et la population de Charolles pour le bon déroulement des opérations de recensement. La commune de Charolles a recensé 1653 logements dont 985 résidences principales, 62 résidences secondaires, 22 logements occasionnels et 285 logements vacants.

Actualités

le TBCO fête ses 10 ans !



Cette année, le Tour du Pays Charolais-Brionnais a 10 ans. Dix ans de souvenirs, et pour fêter ça, ce n'est pas trois mais quatre étapes qui ont garni cette édition, pour encore plus de kilomètres, de dénivelés, de sprint, de suspens, de plaisir.

Vingt-six équipes, cent-trente participants venant de plusieurs régions de France (Bourgogne, Rhône-Alpes, Franche-Comté...) étaient présents pour cet événement sportif.

Dimanche 15 mai après-midi, le départ de la troisième étape du TBCO a été donné depuis le cœur historique de Charolles, en présence Jade Vélo, miss Bourgogne 2015. Ce parcours de 66km jusqu'à Chauffailles fut rythmé par les nombreuses collines de notre paysage charolais.



l'Arpagh Inauguration du bassin thérapeutique



L'inauguration du bassin thérapeutique du foyer les myosotis s'est déroulée le samedi 14 mai en présence du personnel, des résidents, de leurs familles et de leurs amis. De nombreux élus s'étaient associés à cette manifestation : le président du Conseil Départemental André Accary, le Vice-Président du Conseil Départemental et Maire de Charolles Pierre Berthier, la députée Edith Gueugneau, la conseillère départementale Josiane Corneloup, le conseiller régional Gérald Gordat et de nombreux maires. Les élus ont pu dire toute leur satisfaction d'accompagner



l'ARPAGH et féliciter les bénévoles. Cette nouvelle structure permettra aux résidents de soulager leurs souffrances physiques et de lutter contre leur vieillissement précoce. Après la visite du bassin, 3 musiciens de grande renommée, se sont produits en concert pour la plus grande satisfaction des participants. Un vin d'honneur clôturait ce chaleureux événement.



Inauguration de l'Orgue

**Le samedi 2 et dimanche 3 juillet
 aura lieu l'inauguration de l'orgue
 installé en octobre 2015
 dans l'église de Charolles**

L'ensemble du programme musical du week-end est gratuit et libre d'accès, dans la limite des places disponibles. Cependant il est fortement **conseillé de réserver au 06 40 90 71 45** pour la matinée consécration-inauguration (samedi matin) et le concert inaugural (dimanche après-midi).

Après l'inauguration, l'association des Amis de l'Orgue organisent les Concerts du Marché qui auront lieu chaque mercredi de juillet et août (à partir du 13 juillet) à 11h afin de faire découvrir l'orgue à tous ceux qui n'auront pas la chance d'être là lors de son inauguration.

Samedi 2 Juillet

- 10h00** : Consécration de l'orgue
- 10h45** : Intermède
- 11h00** : Inauguration Civile
- 12h00** : Vin d'honneur
- 14h30** : Les Visages de l'Orgue de Charolles – Concerts

Dimanche 3 Juillet

- 10h30** : Grand-messe dominicale
- 11h45** : Orgue et chant choral
- 15h00** : Concert inaugural
- 17h30** : Verre de l'orgue



© J.P. Lerch

Visites de la Ville de nouveaux horaires

Les visites de ville de Charolles auront lieu cette année **les jeudis de juin à août à 10h30**, au départ de l'office de tourisme. Pour **4€ par personne**, venez découvrir Charolles et son patrimoine à travers cette visite guidée d'environ 1h30.

**Pour plus de renseignements,
 n'hésitez pas à contacter
 l'Office de tourisme
 au 03 85 24 05 95**



Les Marchés



Venez flâner sur **le marché forain** de Charolles, labellisé Marché Saveur et Savoir Faire de Bourgogne qui se tient **le mercredi matin de 8h à 13h**, Promenade Saint Nicolas.

Le marché estival du dimanche matin est reconduit cette année à partir **du 12 juin et jusqu'au 28 août**, place du Téméraire, Pont Charles le Téméraire et ZAC des Provins **de 9h à 13h**.

La Marche des Moines

Samedi 28 Mai

Cette année et pour la première fois, les Amis du Prieuré ont proposé une randonnée reliant le prieuré Sainte-Madelaine de Charolles à l'abbaye bénédictine de Marcigny, en suivant un itinéraire que les pèlerins ont pu emprunter au cours des âges, suivant la rive gauche de l'Arconce jusqu'à Anzy. Cet itinéraire est la deuxième étape de Cluny aux sites bénédictins auvergnats.



La participation à cette marche était gratuite. Il n'y avait pas de prise en charge automobile au départ de Charolles et à l'arrivée à Marcigny et chaque participant assurait donc personnellement son retour depuis Marcigny. Chacun a prévu son ravitaillement et ses boissons, cependant de l'eau était à disposition au départ. Un balisage par rubans avertisseurs rubalise guidait les randonneurs tout au long du parcours.

Un livret de route reprenant les principaux points du parcours a été fourni.

Il comportait :

- les consignes et recommandations des organisateurs,
- le descriptif du parcours accompagné d'un horaire estimatif,
- la carte du parcours à une échelle appropriée,
- les descriptifs des principaux sites rencontrés, reliés à une cotation numérique au sol.



La Saison du Musée du Prieuré

Chaque année, le Musée du Prieuré de Charolles, labellisé « musée de France », propose une exposition temporaire. La saison estivale est l'occasion de découvrir :

L'Art ou la réconciliation des éléments



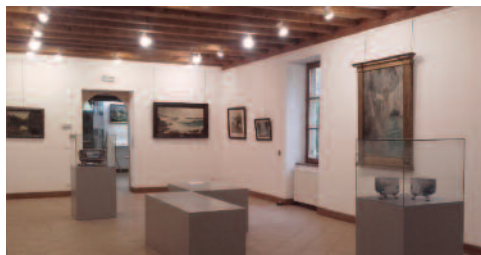
Cette exposition mettra en valeur le thème des 4 éléments par le biais d'œuvres retrouvées durant le récolement décennal. C'est ainsi que vous pourrez admirer des huiles sur toile de Bassano, de **Jean-Jacques Henner** ou bien encore de **Jean Laronze**, des sculptures de **Pierre Vigoureux**, des **faïences de Charolles**, entre autres de **Prost** et de **Briand**.

Le musée propose également une programmation riche et variée qui ravira chacun d'entre vous.

C'est ainsi que les enfants pourront participer, tout au long des deux mois estivaux, à un jeu de piste dans le cadre du label **Aventure Mômes** ainsi qu'à des ateliers pour enfants de 6 à 12 ans. Ils se déroulent **les mercredis de 14h à 16h**. Afin de partager l'expérience dans de bonnes conditions, les ateliers sont limités à 15 personnes, il est donc demandé d'inscrire les enfants.



Afin de rendre accessible la collection permanente au public, des visites semi-nocturnes sont organisées durant l'été. Les grands thèmes des sections du Musée vous sont expliqués grâce à une visite commentée d'une heure. L'occasion de découvrir la collection dans un autre contexte et de suivre une visite plus interactive. Les thèmes choisis cette année s'orientent sur l'histoire et l'architecture du Prieuré (jeudi 11 août) et l'histoire de la faïencerie de Charolles (jeudi 21 juillet).



AU PROGRAMME

- 13 juillet** « La vie au Musée »
- 20 juillet** « La guerre dans l'art »
- 27 juillet** « Les animaux et l'art »
- 03 août** « La mythologie dans l'art »
- 10 août** « Les métiers d'autrefois »
- 17 août** « Peinture et nature morte »
- 24 août** « Le Prieuré et ses décors »

Visites Guidées

Tous les dimanches
 à 15h30
 de mai à août
 (sur demande)

Ateliers Enfants

(6 à 12 ans)
3 €/enfant
 ou 2 € si l'enfant a participé le matin à l'Atelier de la Maison du Charolais sur présentation du Ticket

OUVERTURE

juin et septembre
 tous les jours
 de 14h à 18h
 sauf le mardi

juillet et août
 tous les jours
 de 10h à 12h et de 14h à 18h
 sauf le mardi

Le Musée du Prieuré participera, comme tous les ans, aux **Journées Médiévales des 20 et 21 août**. A cette occasion, l'entrée au musée sera gratuite.

Les 17 et 18 septembre auront lieu les **Journées Européennes du Patrimoine** sur le thème de « **Patrimoine et citoyenneté** ». Pour cet évènement, le musée est ouvert en continu de 10h à 19h gratuitement et propose des animations aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

rejoignez-nous sur



rejoignez-nous sur
+ d'INFO

03 85 24 24 74
 museeduprieure@ville-charolles.fr
 www.ville-charolles.fr/musee-du-prieure

Les rendez-vous à ne pas manquer

La Fête de la Musique

La fête de la musique aura lieu cette année le **mardi 21 juin** de 19h30 à 22h30.

Cinq lieux seront investis par des groupes de musique : la place Téméraire, la Cour des Clarisses, la place des 4 Marmoins, la place de l'Eglise et le Pré St Nicolas.

Des buvettes seront installées et plusieurs restaurateurs de Charolles participeront à cette soirée conviviale et festive.



Les Journées Médiévales

Le **samedi 20 et dimanche 21 août 2016**, retrouvez les Journées Médiévales de Charolles au parc de la Mairie.

De nombreuses animations rythmeront la journée pour le plus grand plaisir de tous avec notamment des ateliers pour enfants, des démonstrations de combats de chevaliers, des contes, des musiques médiévales, des visites guidées de la ville, l'ouverture gratuite du musée du Prieuré, etc.

Nous vous attendons nombreux lors de cet événement devenu incontournable.

Fantastic Pic Nic

La Ville de Charolles prend part, pour la seconde année au Fantastic Picnic le **dimanche 25 septembre**, au Square Bouissoud sur le thème « Charolles à l'heure anglaise ». Organisé par la région Bourgogne pour prolonger la Fête de la Gastronomie, ce weekend de fête, autour de la gastronomie, donne l'occasion à la population locale de se réunir autour d'un pique-nique participatif et convivial.

Des ateliers enfants, des ateliers de langue anglaise et française pour un public familial donnés par un formateur puis des membres de la communauté anglaise qui nous feront découvrir la culture de la « tea party » avec des dégustations de sandwiches, scones, thé... seront au rendez-vous.



La Foire de Charolles fête sa 40^{ème} édition

**La Foire de Charolles fête son anniversaire cette année.
La quarantième édition aura lieu les 8,9 et 10 octobre prochain.
Cette importante manifestation locale a aujourd'hui bien évolué.**

La foire est née grâce à l'initiative de Joseph Kut, ancien membre du bureau de l'Union commerciale, qui a proposé lors d'une réunion d'organiser une foire exposition à Charolles. Le projet ne faisant pas l'unanimité, les comptes de la foire sont séparés de ceux de l'Union commerciale.

La première foire expo aura donc lieu en octobre 1976, au champ de foire avec son hall d'agriculture surnommé « Les baraquements ». Cette première édition a connu un véritable succès avec près de 5000 visiteurs et 75 exposants.

Au fil des années, la foire de Charolles se popularise et grâce aux nombreux bénévoles et au soutien de la mairie, tend à devenir une des manifestations les plus importantes du Charolais-Brionnais. C'est pourquoi, en 1995 elle s'installe au parc des expositions route de Mâcon afin de disposer d'une infrastructure plus grande, qui favorise les échanges, tout en respectant les normes en vigueur. De nos jours, en accueillant une moyenne de 9000 visiteurs et 170 exposants, la foire continue de bien se porter.

**Les 40 ans seront fêtés dignement
avec de nombreuses animations tout au long des trois jours de foire**



Photographie en Charolais



ICI en Charolais Brionnais

C'est en avril 1995 que Mr Paul GERBE a fait renaître de ses cendres le club-photo sous forme d'une association dénommée « Photographie en Charolais ». Il en fut son premier président. Après son départ en 2010, le club a choisi une autre orientation, plus en prise avec l'époque, en se dotant de nouveaux outils, ordinateur et vidéoprojecteur, d'autant plus que chacun des membres, 19 aujourd'hui, possédait un appareil photo numérique.

La vie du club est rythmée par les 2 séances mensuelles (chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois) au cours desquelles alternent conseils techniques sur les fonctionnalités de

l'appareil photo et apprentissage des règles essentielles (composition, cadrage, profondeur de champ etc) ou encore initiation à l'esthétique des images et à leur analyse et ateliers de post-traitement.

Ces séances se terminent toujours par un tour d'horizon du travail des adhérent(e)s sous forme d'une projection de leurs photos avec commentaires et sélection des meilleures pour alimenter ensuite diverses expositions (dont celle, permanente, de la vitrine rue Champagny)

Le club propose aussi plusieurs sorties pédagogiques par an au cours

desquelles celles ou ceux qui le souhaitent peuvent demander qu'un tuteur les prenne en charge, le but étant de les faire progresser afin qu'ils se sentent rapidement à l'aise et opérationnels.

Mais une association, quelle qu'elle soit, c'est d'abord un état d'esprit, un respect mutuel des savoirs, beaucoup d'humilité, un bien-être ensemble, de la bonne humeur. Nous y sommes très attachés.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas.

PHOTOGRAPHIE EN CHAROLAIS

Contact : Roger Seigneret

03 85 24 21 43

email : rseigneret@orange.fr

L'ACASCAD

cesse l'accompagnement à la scolarité

Il y a une trentaine d'années, eut lieu ma première réunion, en tant que responsable de Secours Catholique, avec Mesdames BRISON et DUCROUX, assistantes sociales du lycée Whitmer et de la MSA, avec l'objectif de mettre en place l'activité d'aide aux devoirs ; par la suite, d'autres intervenants, comme l'inspecteur de l'Académie, la directrice de l'école Jean Macé, des médecins scolaires, des membres des Aînés Ruraux, de l'Amicale Laïque, de la Croix Rouge... ont participé à l'élaboration du projet. Au bout d'un an de réflexion, l'A.C.A.S.C.A.D (Association Cantonale d'Animation Socio-Culturelle et d'Aide aux Devoirs) était créée, avec pour premier président Mr Sylvère CRETENET.

Chaque année des bénévoles ont accompagné une vingtaine d'enfants dans leur scolarité, les mardis et jeudis après l'école, chaque bénévole s'occupe de deux enfants pour les aider à surmonter leurs difficultés, pour les valoriser, pour leur donner confiance en eux. Cet accompagnement à la scolarité s'est toujours fait en concertation avec les parents et les professeurs des écoles. Suite à la demande de familles ou d'élus, l'ACASCAD a œuvré pendant quelques années à Vaudebarrier, à Vendenesse les Charolles et à Viry.

L'ACASCAD, dès sa création, a mis en évidence la nécessité d'un espace pour les jeunes. Notre action auprès des élus s'est traduite par l'embauche d'une animatrice par la municipalité et, ensuite, par la réalisation de l'Espace Jeunes par la Communauté de Communes.

Fin juin de cette année, l'ACASCAD cessera son activité, c'est donc le moment des remerciements :

- A la municipalité qui a toujours soutenu notre action par une importante subvention
- A la Communauté de Communes qui, gratuitement, a mis à notre disposition les locaux de l'Espace Jeunes et avec laquelle nous avons signé des conventions de partenariat (point Cyber ; ludothèque)
- A tous les bénévoles (plus d'une centaine en 30 ans) pour leur disponibilité et leur dévouement.
- A Madame DUCARE, secrétaire et à Madame BOUILLOT-MATHEY, trésorière, qui m'ont aidé avec beaucoup d'efficacité dans la gestion de l'Association.

Le Président
P. LAPRAY

Depuis plusieurs années, l'action de l'ACASCAD s'inscrit dans une dynamique de vie associative en faveur des jeunes. De nombreux bénévoles ont mis un point d'honneur à aider ces enfants dans leur scolarité, et je tenais aujourd'hui à les remercier sincèrement pour leur dévouement et leur investissement personnel. Je remercie plus particulièrement M. Lapray, président de l'association, qui a toujours œuvré avec passion et intérêt au sein de cette association.

Pierre BERTHIER

Agenda

JUIN

Samedi 11 et dimanche 12

Exposition vente du Club d'Activités
Loisirs et Brin de Rotin
Salle des Clarisses

Samedi 18

Fête du foot
Stade

Dimanche 19

Brocante du Défi Anthony
Pré St Nicolas

Mardi 21

Fête de la Musique
Centre-ville et kiosque

Samedi 25

- Gala du judo club
Cosec
- Concert de fin d'année de l'Ecole de musique du Charolais
Salle des Remparts

Dimanche 26

Cours de cuisine
Maison du Charolais

Collectes de Sang

Mardi 31 Mai

Mercredi 1^{er} Juin

Mardi 9 et Mercredi 10 Août

Mardi 18 et Mercredi 19 Octobre



RPA - route de Gévelard

JUILLET

Du 1^{er} au 17

Exposition photos relatives à l'orgue
Salle des Clarisses

Samedi 2 et Dimanche 3

Week-end inaugural de l'Orgue
Eglise de Charolles

Samedi 9 et Dimanche 10

Concours hippique
Ancien Champ de Foire

Mercredi 13

- Fête nationale
 - 19h : Concours de pétanque
Promenade St Nicolas
 - 22h : Défilé aux lampions
Parc de la Mairie et Centre-ville
 - 23h : Feux d'artifice
Promenade St Nicolas
 - 23h15 : Bal gratuit
Promenade St Nicolas
- Atelier enfants « La vie au Musée »
Musée du Prieuré
- Atelier « Hamburger »
Maison du Charolais

Samedi 16 et dimanche 17

Vente d'usine FdC
FdC (route de Lugny)

Dimanche 17

Journée des peintres
Centre-ville et Couvent des Clarisses

Mercredi 20

- Concert Festimusal
Kiosque
- Atelier enfants « La guerre »
Musée du Prieuré
- Atelier
« La Charolaise prend des couleurs »
Maison du Charolais

Jedi 21

Visite nocturne
« Histoire de la Faïencerie »
Musée du Prieuré

Vendredi 22

Feux d'artifice et ouverture
de la fête foraine
Stade de foot et Promenade St Nicolas

Samedi 23

Défilé aux lampions
Centre-ville

Dimanche 24

- Vide grenier de la Madeleine
Pré St Nicolas
- Tir à l'Oiseau
Forêt de Charolles et Centre-ville

Lundi 25

Demi-tarif pour les manèges
de la fête foraine
Promenade St Nicolas

Mercredi 27

- Concert Festimusal
Kiosque
- Atelier enfants « Les animaux »
Musée du Prieuré
- Atelier « Cuisine ton bonbon charolais »
Maison du Charolais

Jedi 28

Concert avec Cyrillique
Cour du Prieuré

Visites guidées

de la Ville

de Juin à Août
tous les Jedis
à 10h30

Départ à l'Office de Tourisme

du Musée du Prieuré

de Mai à Août
tous les Dimanches
à 15h30

sur demande

Concert du Marché

par "les Amis de l'Orgue de Charolles"

Les Mercredis
du 13 JUILLET au 31 AOÛT

à 11h à l'Église de Charolles

AOÛT

Mercredi 3

Atelier enfants « La mythologie »
Musée du Prieuré

Jeudi 4

Concert Musique en Charolais Brionnais
Cour Couvent des Clarisses

Vendredi 5

Cabaret Folklorique
Cour du Prieuré

Mercredi 10

- Atelier enfants « Les métiers d'autrefois »
Musée du Prieuré
- Atelier
« La Charolaise prend des couleurs »
Maison du Charolais

Jeudi 11

Visite nocturne
« Histoire et architecture du Prieuré »
Musée du Prieuré

Lundi 15

Brocante
Hall des expositions

Mercredi 17

- Atelier enfants « La nature morte »
Musée du Prieuré
- Atelier « Cuisine ton bonbon charolais »
Maison du Charolais

Samedi 20 et dimanche 21

Les journées médiévales
Parc de la Mairie

Mercredi 24

- Atelier enfants « Les décors »
Musée du Prieuré
- Atelier « Hamburger »
La Maison du Charolais

SEPTEMBRE

Du 5 au 14

Bourse aux vêtements
Chez Jayet en Pretin

Samedi 10

Marche des pèlerins
Prieuré

Samedi 17 et dimanche 18

Journées du patrimoine
Musée du Prieuré et Office de Tourisme

Dimanche 18

Cours de cuisine
Maison du Charolais

Dimanche 25

Fantastic Picnic
Square Bouissoud

Musée du Prieuré

Une exposition temporaire,
des ateliers pour enfants
et des visites nocturnes
vous sont proposées

page 17

OCTOBRE

Du 8 au 10

Foire du charolais
Parc des expositions

Mardi 25

Chasse au trésor spécial Halloween
Maison du Charolais

Mercredi 26

Atelier « le Charolaisween »
Maison du Charolais

Jeudi 27

Atelier « la vache Charolaisween »
Maison du Charolais

NOVEMBRE

Vendredi 11 et samedi 12

Concours reproducteurs
inscrits au HBC
Parc des expositions

Du 14 au 21

Bourse aux livres et jeux
Salle de la Condemine

Samedi 19 et dimanche 20

Fête de la châtaigne
Promenade St Nicolas

DÉCEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4

Festival du Bœuf charolais
Parc des expositions

Mardi 6

Cours de cuisine
Maison du Charolais

Dimanche 18

Marché de Noël



Piscine

La piscine municipale de Charolles
ouvre ses portes

en JUIN

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h
les mercredis de 14h à 19h
les samedis et dimanches de 11h à 19h

en JUILLET et AOÛT

tous les jours de 11h à 19h30

Tout l'été, venez profiter
des cours d'Aquaform



Camping ***

Comme chaque année, le camping municipal,
classé en catégorie
« Terrain de Camping Tourisme - 3 étoiles »
vous accueille

du 1^{er} avril au 5 octobre

Il bénéficie d'un environnement
particulièrement agréable,
dans un cadre calme et verdoyant,
à proximité de la piscine municipale,
de la rivière l'Arconce et à 5 mn du centre ville.



Les Balades Vertes

Envie d'une balade dans le Charolais ?

Découvrez le cœur du Charolais, un paysage verdoyant,
apaisant, où il fait bon randonner, grâce aux topoguides des
balades vertes en vente à l'office de tourisme, Intermarché,
la Maison du Charolais, la Librairie Le Parchemin
et la Maison de la Presse.

